



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
 Département des finances et contributions
Office du personnel de l'Etat

Service d'évaluation des fonctions

DEFINITION DE FONCTION-TYPE

Date d'établissement	Date de révision	Date de mise en application
1.7.1975		1.7.1975

1. Dénomination de la fonction	Code fonction
Ouvrier/ouvrière au parc	6.30.001
2. But de la fonction	
Préparer et remettre le matériel de corps, d'instructions et de techniques à la troupe; le reprendre, le réparer, le remettre dans les casiers et l'entretenir.	
3. Description de la fonction	
La fonction implique notamment :	
<ul style="list-style-type: none"> - la préparation et la remise à la troupe du matériel de corps, d'instructions et de techniques - la participation à la reprise du matériel, le constat de l'état, les réparations et l'entretien; - la mise en place du matériel selon les prescriptions; - la participation aux travaux de démobilisation dans d'autres arsenaux; - la conduite de véhicules avec permis fédéral; - l'obligation de suivre des cours de formation complémentaire, organisés par l'intendance du matériel de guerre, en fonction du métier de base; - l'exécution d'autres tâches requises par les supérieurs hiérarchiques. 	

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	F	C	E	C	E	Cl. max. 09
Points	22	7	26	11	25	Total 91